



**DOSSIER DE CANDIDATURE**  
**PRIX «PATRIMOINES POUR TOUS» - ÉDITION 2016**

*Annexe n° 1 : Fiche d'inscription*

**Dénomination et coordonnées (CCR, centre d'archives, jardin remarquable, monument, musée, VPAH, , etc.) :**

---

---

---

---

**Nom du responsable de l'établissement :**

---

---

**Nom et fonction du responsable du projet :**

---

---

---

**Dénomination et coordonnées de la tutelle de l'établissement (ville, métropole, département, région, SEM, etc.) :**

---

---

---

---

**Qualité et nom du responsable de la tutelle (Président, maire, etc.) :**

---

---



**DOSSIER DE CANDIDATURE  
PRIX «PATRIMOINES POUR TOUS» - ÉDITION 2016**

**Annexe n° 2 : Déclaration sur l'honneur**

Nom de l'entité : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

Je soussigné(e), M. ou Mme .....(\*)  
atteste que l'établissement patrimonial dénommé .....

.....  
est accessible (\*\*) à toute personne handicapée quel que soit le type du  
handicap (moteur, sensoriel, mental ou psychique) .

Dans le cas contraire, un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) d'une  
durée de     ans a été déposé le.....2015  
à la.....avec le  
numéro d'enregistrement suivant (N°.....)

Je suis conscient que cette attestation m'engage et que toute fausse déclaration  
de ma part pourrait m'exposer à la restitution de la dotation du prix.

Fait à ..... le ..... 2015

signature

(\*) nom, prénom et titre du responsable de l'établissement

(\*\*) pour les territoires qui composent les VPAH, l'accessibilité concerne l'accès au bâti, aux lieux et espaces naturels, aux parcours des visites-découvertes, etc.

**DOSSIER DE CANDIDATURE**  
**PRIX «PATRIMOINES POUR TOUS» - Édition 2016**

***Annexe n° 3 : Descriptif de la démarche d'accessibilité***

Il s'agit de présenter de manière synthétique votre démarche d'accessibilité au sein de votre structure en faisant figurer :

- les réalisations dans le domaine de l'accessibilité généralisée du cadre bâti et **réalisées, avant le 1<sup>er</sup> mai 2016**
- les offres culturelles d'excellence que vous proposez déjà et qui répondent aux attentes et aux besoins des personnes handicapées pour chaque type de déficience
- les bonnes pratiques en matière de médiation ou d'interprétation ayant permis l'accessibilité mais également l'autonomie de ces publics.
- l'identification des normes d'accessibilité numérique (RGAA V3.0) dans la conception du site d'information en ligne mais également dans la conception d'outils d'aide à la visite à destination du public des quatre déficiences (site internet, newsletters, applications numériques., bornes multi-médias, visioguides, etc.).
- la planification budgétaire pluriannuelle de l'AD'AP (travaux, liste des dérogations et de leur mesure de substitution).

Le dossier devra être accompagné de tous les documents utiles pour la compréhension des actions et des projets mis en œuvre (plans, photos, etc.).

**Il ne devra pas excéder 25 pages (annexes comprises)**